

# LA CHAPELLE DES Marais

## INFOS PRATIQUES

### TARIFS COMMUNAUX 2018

#### Location des salles communales



Salle polyvalente (intérieur)



Salle polyvalente (extérieur)

Salle polyvalente (150 personnes assises et 299 personnes debout)						
Associations			Particuliers			
	Commune	Hors Commune (1)		Commune	Hors Commune (1)	Cérémonies Funéraires
Manifestation SANS recette	GRATUIT	298.00 €	Journée et réveillon	252.00 €	315.00€	
Manifestation AVEC recettes : tarif unique	94.00 €		Demi-journée	147.00 €	210.00 €	90.00 €

Les particuliers et les associations hors commune ne pourront réserver les salles plus d'un mois avant le déroulement de la manifestation. **Les activités commerciales ne sont pas autorisées.** Toute location entraîne le versement de trois chèques :  
Montant de la location/caution : 300.00 €/caution ménage/réservation : 50 €



Espace du Moulin - 41 rue du Lavoisier

Espace du Moulin (jusqu'à 50 personnes)					
Associations			Particuliers		
	Commune		Commune	Hors commune (1)	Cérémonie Funéraires
Manifestation SANS recette	GRATUIT	Journée et réveillon	114.00 €	178.00 €	
Manifestation AVEC recettes : tarif unique	94.00 €	Demi-journée	66.00 €	121.00 €	64.00 €

Toute location de salle entraîne le versement de trois chèques :  
**Montant de la location / caution : 100 € / caution ménage : 50 €**

## *Location des salles communales*



**Salle des Berches - Camerun**

Maison des Berches	Marais-Chapelains
La journée	157.00 €
Vaisselle	18.00 €
Cérémonie (funérailles) (1/2 journée)	64.00 €
Installation (3 heures)	50.00 €

Salle PMI	Sollicitations professionnelles
	5.00 €/heure

Installations sportives	
Associations sportives de la commune pour les entraînements et compétitions	GRATUIT
Associations sportives extérieures à la commune : toutes les salles sportives (salles n°1 , 2, 3 et 4).....	16.40 €/h
Installations extérieures ou de plein air .....	16.40 €/h

Salle des sports n° 4 (non chauffée)		
Associations		
	Commune	Hors Commune <sup>(1)</sup>
Manifestation SANS recette.....	GRATUIT	123.00 €
Manifestation AVEC recettes : tarif unique	60.00 €	

## *Location des terrains communaux*

Terrains communaux	
<b>Superficie supérieure à 1 000 m<sup>2</sup></b>	
Pré-marais (par hectare) .....	44.00 €
Marais (par hectare).....	30.00 €
Terre (par hectare) .....	70.00 €
<b>Superficie inférieure ou égale à 1 000 m<sup>2</sup></b>	
Jardin (par m <sup>2</sup> ) .....	0.30€



LOCATION	
<b>Réunion / assemblée générale / congrès / séminaire</b>	
- associations marais-chapelaines .....	GRATUIT
- associations extérieures communes .....	269.00 €
- autres (entreprises / banques, collectivités) .....	441.00 €
<b>Spectacles par les écoles / collèges / lycées</b>	
Sur temps scolaires ou gala de fin d'année	
- écoles marais-chapelaines, collèges et lycées de la carte scolaire .....	GRATUIT (+ technicien) <sup>(2)(4)</sup>
- écoles, collèges et lycées extérieurs.....	205.00 € (+ technicien)
<b>Manifestations sans recette</b>	
- associations marais-chapelaines : .....	GRATUIT (+ technicien) <sup>(2)</sup>
- associations extérieures commune : .....	269.00 € (+ technicien) <sup>(2)</sup>
<b>Manifestations payantes avec recettes</b>	
- associations marais-chapelaines .....	253.00 € (+ technicien) <sup>(3)</sup>
- associations extérieures commune : .....	404.00€ (+ technicien) <sup>(3)</sup>
<b>Répétitions</b> .....	GRATUIT
SECURITE <sup>(4)</sup>	
<b>Prestation SSIAP obligatoire en salle si présence de public</b> .....	Aux frais réels
<sup>(2)</sup> après étude de la fiche technique (matériel son et lumière) qui sera transmise par le loueur lors de la réservation <sup>(3)</sup> 1 séance gratuite pour 3 séances et plus <sup>(4)</sup> Ecoles marais-chapelaines : 2 prestations SSIAP offertes par école de la commune et par année scolaire. Caution : 300 € Etat des lieux avant et après	

## Location de matériel

Matériel communal	Associations et collectivités locales
Podium de 45 m <sup>2</sup> (dim. 7,50m x 6m) tarif par module de 2,25 m <sup>2</sup>	4.50 €
Armature de stand 3 x 3 m .....	5.50 €
Armature de stand 6 x 3 m .....	11.50 €
Stand complet (8 armatures + bâches).....	21.00 €
Friteuse .....	11.00 €
Table 4 m (12 personnes) .....	2.50 €
Table 2,5 m en pin (8 personnes) .....	2.50 €
Banc 2,5 m en pin (les 2).....	1.50 €
Banc 4 m (les 2).....	1.50 €

Caution : 75 €

Gratuité du podium et du matériel pour les fêtes et kermesses des écoles marais-chapelaines

3 locations gratuites aux associations adhérentes à l'OMVA pour leurs évènements associatifs (au choix des dates)

## *Tarifs cimetière*

<b>Concession</b>	<b>15 ans</b>	<b>30 ans</b>
Emplacement .....	180.00 €	351.00 €
Emplacement Enfant.....	93.00 €	/
Columbarium (2 urnes) .....	357.00 €	711.00 €
Case (3 urnes) .....	537.00 €	1 059.00 €
Cavurne (4 urnes) .....	717.00 €	1 413.00 €

<b>Acquisition caveau neuf</b>	
Caveau 2 places.....	1 777.00 €
Caveau 3 places.....	2 553.00 €

## *Divers tarifs*

<b>Buse</b> (remblais compris).....	$\emptyset$ : inférieur ou égal à 300 : 85.10€/mètre linéaire $\emptyset$ : supérieur à 300      116.90€/mètre «
<b>Regard</b>	239.90 €
<b>Droit de place</b>	
Le mètre linéaire/jour .....	2.70 €
Branchement électrique/jour .....	3.80 €
Branchement eau/jour .....	3.80 €
Manifestation exceptionnelle (cirque)	111.70 €
<b>Photocopieur</b>	
Public.....	0.15 €
Association .....	0.05 €

### Ouverture de la mairie au public :

**Lundi et jeudi** : De 9 h à 12 h

**Mardi – mercredi** : De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

**Vendredi** : De 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

**Samedi (permanence état-civil)** : De 10 h à 12 h



**Mairie de La Chapelle des Marais**

16, rue de la Brière

www.lachapelledesmarais.fr —

contact@chapelledesmarais.fr

Tél. 02.40.53.22.02 – Fax : 02.40.53.24.97